

## Évaluation du stage dans la communauté et liste de vérification liée à la COVID-19

Le ministère du Travail a guidé les employeurs au moyen d'un [plan de sécurité lié à la COVID-19](#). Cette liste de vérification du stage documentera ces considérations de sécurité au travail pour l'élève coop en se basant sur les [directives de Santé publique Ontario](#).

Ressources : [Ressources pour prévenir la COVID-19 dans les lieux de travail \(MTFDC\)](#)

Nom de l'entreprise :	Adresse :	Téléphone :
Type de stage :	Élève :	
Enseignante ou enseignant de l'éducation coopérative :	Formulaire rempli par : Représentante ou représentant de l'école : Représentante ou représentant de l'entreprise :	

<b>COCHER LES ÉLÉMENTS DE LA LISTE SELON LE CAS APPLICABLE POUR L'ÉLÈVE COOP SUR LE LIEU DE TRAVAIL</b>			
Transmettez-vous votre <a href="#">plan de sécurité lié à la COVID-19</a> à l'élève coop et à son enseignante ou à son enseignant au moment de votre formation initiale en début de stage?	Oui	Non	S. O.
Existe-t-il une <a href="#">signalisation de distanciation physique</a> sur le lieu de travail pour les travailleurs et le public?	Oui	Non	S. O.
Est-ce que les travailleurs sont tenus de suivre les protocoles de sécurité liés à la COVID-19 en matière <a href="#">d'hygiène des mains</a> ?	Oui	Non	S. O.
<a href="#">L'accès aux produits d'assainissement</a> est-il suffisant pour soutenir le plan de sécurité lié à la COVID-19 sur le lieu de travail (p. ex., désinfectant pour les mains)?	Oui	Non	S. O.
<a href="#">L'accès aux EPI sur les lieux de travail</a> est-il suffisant pour soutenir les protocoles de sécurité liés à la COVID-19 sur le lieu de travail (p. ex., masques faciaux, gants)?	Oui	Non	S. O.
Existe-t-il un <a href="#">plan de sécurité lié à la COVID-19</a> pour les travailleurs qui manipulent des matériaux, des objets, des équipements et des outils?	Oui	Non	S. O.
Des conseils sont-ils donnés aux travailleurs qui ont des inquiétudes quant à leur sécurité sur le lieu de travail?	Oui	Non	S. O.
Autres commentaires :	Oui	Non	S. O.

**Note :** Dans le cas où le travailleur/l'élève coop présente [des symptômes de la COVID-19](#) pendant son stage coop, l'enseignante ou l'enseignant coop suivra les procédures de déclaration d'accident du conseil scolaire, y compris les consignes du conseil scolaire.

Plan de sécurité lié à la COVID-19 :

<https://www.ontario.ca/fr/page/elaboration-de-votre-plan-de-securite-lie-la-covid-19>

Directives de Santé publique Ontario :

<https://www.publichealthontario.ca/fr/diseases-and-conditions/infectious-diseases/respiratory-diseases/novel-coronavirus/public-resources?tab=1>

Ressources pour prévenir la COVID-19 dans les lieux de travail (MTFDC) :

<https://www.ontario.ca/fr/page/ressources-pour-prevenir-la-covid-19-dans-les-lieux-de-travail>



## Évaluation du stage dans la communauté

Les élèves et les apprenantes et les apprenants non rémunérés sont considérés comme des travailleurs au sens de la **Loi sur la santé et la sécurité au travail** et ont les mêmes devoirs et droits que les travailleurs rémunérés. Elles et ils ont donc le droit de connaître les risques liés au lieu de travail et de refuser tout travail dangereux. Tout travailleur, y compris les élèves, les apprenantes et les apprenants et les stagiaires non rémunérés, doit suivre une formation élémentaire de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail et répondre aux exigences du **Règlement de l'Ontario 297/13**. En ce qui concerne la santé et la sécurité, les employeurs qui offrent des stages ont les mêmes devoirs de protection envers les élèves et les apprenantes et les apprenants non rémunérés qui sont considérés comme des travailleurs au sens de la Loi sur la santé et la sécurité au travail qu'envers leurs travailleurs rémunérés. Les travailleurs ont le devoir général de veiller à leur propre santé et sécurité. Les travailleurs qui sont témoins d'un problème de santé ou de sécurité au travail, comme un risque ou une violation de la Loi sur la santé et la sécurité au travail, ont le devoir de signaler la situation à leur employeur ou superviseur. En retour, ces derniers sont tenus de régler ces situations.

Nom de l'entreprise :	Adresse :	Téléphone :
Type de stage :	Élève :	
Enseignante ou enseignant de l'éducation coopérative :	Formulaire rempli par : Représentante ou représentant de l'école : Représentante ou représentant de l'entreprise :	

### MILIEU D'APPRENTISSAGE ET BIEN-ÊTRE

1. Ce stage fournira-t-il une expérience d'apprentissage riche basée sur le plan d'apprentissage en éducation coopérative de l'élève?	Oui	Non	S. O.
2. Le superviseur de stage possède-t-il les antécédents et les compétences nécessaires pour guider l'élève?	Oui	Non	S. O.
➤ Veuillez indiquer le travailleur qui sera responsable de la supervision de l'élève.	Nom		
3. Ce lieu de travail fournira-t-il un milieu d'apprentissage favorable, sécuritaire et accueillant?	Oui	Non	S. O.
4. Ce lieu de travail fournira-t-il un milieu d'apprentissage inclusif, sensible à la culture et équitable?	Oui	Non	S. O.
5. Le milieu d'apprentissage sera-t-il exempt de violence, de harcèlement et de discrimination?	Oui	Non	S. O.

**Commentaires :**

### MILIEU DE TRAVAIL

1. L'état général de l'édifice et des installations fournit-il un environnement sécuritaire, propre et approprié?	Oui	Non	S. O.
➤ La ventilation est-elle adéquate?	Oui	Non	S. O.
➤ Les appareils protecteurs, les transporteurs à courroie, les pistes et les autres pièces d'équipement sont-ils conformes aux normes?	Oui	Non	S. O.
➤ Les aires de repos et les salles à manger sont-elles propres et exemptes de contaminants?	Oui	Non	S. O.
➤ Le lieu de travail est-il doté d'un poste de premiers soins, d'un bassin oculaire et de panneaux de mise en garde?	Oui	Non	S. O.
2. Y a-t-il des toilettes et des vestiaires appropriés?	Oui	Non	S. O.
3. L'employeur de stage assurera-t-il une formation en matière de santé et de sécurité au travail (p. ex., orientation générale du lieu de travail : visite du lieu de travail, emplacement des extincteurs, des postes de secours et des sorties de secours, procédures d'évacuation, tableaux d'affichage pour le personnel)?	Oui	Non	S. O.
4. L'entreprise a-t-elle une politique sur la santé et sécurité, au travail?	Oui	Non	S. O.

MILIEU DE TRAVAIL			
5. Les politiques en matière de santé et de sécurité, et les autres documents connexes sont-ils facilement accessibles aux élèves (p. ex., tableau d'affichage)?	Oui	Non	S. O.
6. Le superviseur de stage connaît-il les procédures en cas d'accident?	Oui	Non	S. O.
➤ L'élève a-t-elle ou a-t-il été présenté à la représentante ou au représentant en santé et sécurité?	Oui	Non	S. O.
7. L'entreprise a-t-elle des politiques concernant les procédures d'urgence (p. ex., dégagement de sentiers, sorties clairement marquées) en réponse à divers événements d'urgence (p. ex., incendies, déversements de produits chimiques)?	Oui	Non	S. O.
<b>Commentaires :</b>			

### RISQUES

L'élève du secondaire non rémunérée ou rémunéré qui participe à un programme de formation pratique autorisé par le conseil scolaire dont relève cette école est assujéti aux exigences relatives à l'âge minimum aux termes de la Loi sur la santé et la sécurité au travail et de ses règlements sous [Exigences relatives à l'âge minimum](#).

Si les employeurs de stage ne sont pas certains des règles qui s'appliquent à un risque particulier, ils doivent vérifier la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

RISQUES EN MILIEU DE TRAVAIL			
1. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il exposé ou obligé de travailler avec des matières dangereuses?	Oui	Non	S. O.
➤ Les matières dangereuses comportent-elles une étiquette du SIMDUT?	Oui	Non	S. O.
➤ Les fiches signalétiques sont-elles disponibles?	Oui	Non	S. O.
➤ L'entreprise fournira-t-elle une formation sur le SIMDUT propre aux matières dangereuses qui seront utilisées sur le lieu de travail?	Oui	Non	S. O.
Si oui, spécifiez :			
2. L'élève travaillera-t-elle ou travaillera-t-il avec ou sera-t-elle ou sera-t-il exposé à des risques biologiques (p. ex., animaux, plantes, insectes, liquides organiques humains, maladies infectieuses ou aliments crus)?	Oui	Non	S. O.
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation propre aux dangers biologiques?	Oui	Non	S. O.
Si oui, spécifiez :			
3. Le levage fera-t-il partie des tâches de l'élève (p. ex., boîtes, patiente ou patient)?	Oui	Non	S. O.
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur les techniques de levage sécuritaires?	Oui	Non	S. O.
Si oui, spécifiez :			
4. a) L'élève aura-t-elle ou aura-t-il à se servir des outils à main?	Oui	Non	S. O.
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation correcte et sécuritaire des outils?	Oui	Non	S. O.
b) L'élève devra-t-elle ou devra-t-il se servir d'équipement ou d'outils à commande mécanique?	Oui	Non	S. O.
➤ L'équipement ou les outils sont-ils munis d'appareils protecteurs et de dispositifs de sécurité?	Oui	Non	S. O.
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation correcte et sécuritaire de l'équipement?	Oui	Non	S. O.
➤ L'équipement est-il muni de mécanismes de verrouillage et d'étiquetage?	Oui	Non	S. O.

## RISQUES EN MILIEU DE TRAVAIL

➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur les procédures de verrouillage et d'étiquetage?	Oui	Non	S. O.
Si oui, spécifiez :			
5. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il utiliser de l'équipement mobile (p. ex., chariot élévateur, grue, pont roulant, véhicule nautique à moteur)?	Oui	Non	S. O.
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation ou sera-t-elle ou sera-t-il licencié pour opérer de l'équipement mobile conformément aux lois provinciales?	Oui	Non	S. O.
Si oui, spécifiez :			
6. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il obligé de voyager en tant que passagère ou passager ou de conduire un véhicule à moteur immatriculé pour la route pendant son stage de travail (p. ex., véhicule de l'entreprise, véhicule personnel)?	Oui	Non	S. O.
Si oui, spécifiez :			
7. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler dans un espace clos (p. ex., entrepôts, vide sanitaire)?	Oui	Non	S. O.
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation relative aux exigences de sécurité pour travailler dans un espace clos?	Oui	Non	S. O.
Si oui, spécifiez :			
8. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler en hauteur?	Oui	Non	S. O.
➤ Si l'élève travaille avec des échelles, est-ce qu'une formation sera fournie?	Oui	Non	S. O.
➤ Si l'élève travaille à des hauteurs de plus de trois mètres, est-ce que la formation « Travail en hauteur » sera fournie? Chantiers de construction Règl. de l'Ont. 297/13	Oui	Non	S. O.
Si oui, spécifiez :			
9. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler sur un plan d'eau?	Oui	Non	S. O.
➤ Les mesures nécessaires seront-elles prises pour assurer la sécurité de l'élève (p. ex., test de natation)?	Oui	Non	S. O.
Si oui, spécifiez :			
10. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il travailler dans une fosse ou une carrière (voir <a href="#">Exigences relatives à l'âge minimum</a> )?	Oui	Non	S. O.
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation dans de telles circonstances?	Oui	Non	S. O.
Si oui, spécifiez :			
11. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il exposé à des agents physiques (p. ex., vibration, bruit, conditions de température extrêmes)?	Oui	Non	S. O.
➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il la formation appropriée dans de telles circonstances?	Oui	Non	S. O.
Si oui, spécifiez :			
12. L'élève sera-t-elle ou sera-t-il placé dans des situations dangereuses (p. ex., conflit entre travailleur et client)?	Oui	Non	S. O.
➤ Les mesures nécessaires seront-elles prises pour assurer la sécurité de l'élève?	Oui	Non	S. O.

## RISQUES EN MILIEU DE TRAVAIL

Si oui, spécifiez :

13. L'employeur offrira-t-il une autre formation sur la sécurité propre à un secteur autre que celles qui ont été mentionnées précédemment?

Oui

Non

S. O.

Si oui, spécifiez :

## SÉCURITÉ PERSONNELLE

1. L'élève saura-t-elle ou saura-t-il comment demander de l'aide dans diverses situations?  
**À NOTER : Les élèves participant à l'éducation coopérative doivent toujours être supervisés et supervisées sur les lieux de travail.**

Oui

Non

S. O.

Si oui, spécifiez :

2. Si l'élève a besoin d'adaptations, seront-elles fournies (p. ex., endroit tranquille, autres mesures de soutien ou d'adaptations particulières conformément au PEI de l'élève)?

Oui

Non

S. O.

Si oui, spécifiez :

3. Y aura-t-il une considération d'ordre général en ce qui concerne la santé mentale et physique de l'élève avant toute assignation de travail?

Oui

Non

S. O.

Si oui, spécifiez :

4. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il porter de l'équipement de protection individuelle?

Oui

Non

S. O.

➤ L'élève recevra-t-elle ou recevra-t-il une formation sur l'utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle?

Oui

Non

S. O.

➤ L'équipement de protection individuelle sera-t-il ajusté et entretenu correctement?

Oui

Non

S. O.

Si oui, spécifiez :

5. L'équipement de protection individuelle sera-t-il fourni par l'employeur?

Oui

Non

S. O.

Si oui, spécifiez :

6. L'élève devra-t-elle ou devra-t-il recevoir des immunisations ou des tests préventifs?

Oui

Non

S. O.

Si oui, spécifiez :

## Recommandation

Ce stage de travail est :

ACCEPTABLE

INACCEPTABLE

ACCEPTABLE avec les conditions suivantes :

Commentaires et considérations spéciales :

Date de l'évaluation :

Signature de l'enseignante ou de l'enseignant de l'éducation coopérative :

À titre d'employeur ou de superviseur de stage, je comprends mes responsabilités en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail :